



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

59, chemin Bélair

Il y aura séance régulière du conseil le 18 juillet 2022 à 18h30 au 350, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Nature de la demande et effet sur la propriété de Anie Bouchard et Pascal Kerouack, au 59, chemin Bélair, matricule : 4119-83-0910.

- Permettre l'implantation d'un garage résidentiel à 8.10 mètres du chemin Bélair, et à 7.27 mètres du chemin du Lac-à-l'Original, alors que les minimums requis sont de 10 mètres selon le règlement de zonage numéro 367-02 ;
- Permettre une hauteur de 6 mètres pour le garage projeté, alors que la hauteur maximale est de 5.5 mètres selon le règlement de zonage numéro 367-02.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 5^{ième} jour du mois juillet 2022.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 5 juillet 2022 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 8 juillet 2022.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière par intérim